

RM/CSC

P.V. ECB 08 P.V. EPEET 08

Commission de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

Commission de l'Économie, des PME, de l'Énergie, de l'Espace et du Tourisme

Procès-verbal de la réunion du 27 mars 2024

Ordre du jour :

La position du gouvernement concernant l'énergie nucléaire (suite à la demande du groupe politique LSAP du 22 mars 2024)

*

Présents:

Mme Barbara Agostino, M. Dan Biancalana, M. Jeff Boonen, Mme Claire Delcourt, M. Alex Donnersbach, M. Luc Emering, M. Jeff Engelen, M. Franz Fayot, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Christophe Hansen, Mme Françoise Kemp, Mme Mandy Minella, M. David Wagner, Mme Joëlle Welfring, membres de la Commission de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

M. Ben Polidori, observateur délégué

Mme Diane Adehm, M. François Bausch, M. Jeff Boonen, Mme Francine Closener, M. Georges Engel, M. Franz Fayot, M. Marc Goergen, M. Patrick Goldschmidt, Mme Carole Hartmann, M. Laurent Mosar, Mme Stéphanie Weydert, membres de la Commission de l'Économie, des PME, de l'Énergie, de l'Espace et du Tourisme

M. Luc Frieden, Premier Ministre

M. Lex Delles, Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme

M. Serge Wilmes, Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

M. Yann Flammang, Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

Excusée: Mme Octavie Modert

*

<u>Présidence</u>: Mme Christophe Hansen, Président de la Commission de l'Environnement,

du Climat et de la Biodiversité

*

La position du Gouvernement concernant l'énergie nucléaire (suite à la demande du groupe politique LSAP du 22 mars 2024)

Suite à quelques paroles de bienvenue et d'introduction de la part de Monsieur le Président de la Commission de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, la parole est passée à Monsieur Georges Engel (LSAP) et à Madame Claire Delcourt (LSAP), tous deux à l'origine de la convocation adressée à Monsieur le Premier ministre afin de connaître la position du Gouvernement au sujet de l'énergie nucléaire.

Les deux porte-paroles du groupe parlementaire socialiste invitent Monsieur le Premier Ministre à s'expliquer sur les déclarations qu'il a récemment faites devant la presse. En effet, alors qu'historiquement, il existe un consensus politique contre l'énergie atomique au Luxembourg, Monsieur le Premier Ministre a, il y a quelques jours, répondu à une question de journalistes en affirmant qu'il fallait se montrer moins idéologique et plus ouvert à la technologie autour de la question du nucléaire. Inquiets, Monsieur Georges Engel et Madame Claire Delcourt rappellent que l'énergie nucléaire n'est ni une énergie verte, ni une énergie renouvelable et qu'elle n'est ni sûre, ni durable. Ils s'interrogent donc sur la position de Monsieur Luc Frieden, d'une part, et sur celles de Messieurs Lex Delles et Serge Wilmes, d'autre part. Ils souhaitent en outre savoir si le Gouvernement entend investir dans les énergies renouvelables.

Monsieur Luc Frieden insiste tout d'abord sur le fait qu'il ne faut pas sortir les propos qu'il a tenus de leur contexte. Il rappelle ainsi qu'il se trouvait à Bruxelles dans le cadre du Conseil européen. Parallèlement, se tenait à Bruxelles un sommet sur l'énergie nucléaire auquel participaient une trentaine de pays disposant d'une industrie nucléaire, dont une demidouzaine de pays membres de l'Union européenne. Dans ce cadre, il a été interrogé par des journalistes et il s'est borné à commenter la politique énergétique de certains États-membres, en prenant acte du fait que ces derniers allaient poursuivre leurs investissements en matière de nucléaire dans les prochaines années pour atteindre leurs objectifs de décarbonisation. Après avoir précisé que ses propos ne concernaient aucunement la position du Luxembourg en matière de politique énergétique, Monsieur le Premier Ministre rappelle que le Gouvernement est d'avis que l'énergie nucléaire n'est - à ce stade en tous cas - pas une énergie verte et qu'il faut s'engager massivement dans les énergies renouvelables, notamment dans des projets de recherche et développement (R&D).

Il rappelle en outre que l'accord de coalition énonce que « le Gouvernement interviendra auprès des autorités françaises et belges pour obtenir la fermeture des centrales nucléaires à risque, notamment les sites de Cattenom, Tihange et Doel » et réitère cet engagement. En ce sens, la position du Gouvernement actuel est identique à celle des Gouvernements des trente dernières années : les centrales nucléaires de première génération proches des frontières du Luxembourg doivent être fermées.

Cela étant dit, Monsieur le Premier Ministre se déclare conscient du fait que le Luxembourg ne peut pas imposer son point de vue sur le nucléaire aux autres pays : d'une part, par humilité politique, étant donné la taille de notre pays et, d'autre part, pour des raisons purement juridiques, étant donné que l'article 194 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) stipule que l'énergie est une responsabilité partagée entre l'Union européenne et ses États membres et que, partant, chaque État membre est libre d'établir son mix énergétique comme bon lui semble.

En ce qui concerne la R&D, Monsieur le Premier Ministre est d'avis qu'il faudrait investir prioritairement dans la recherche européenne au niveau des énergies renouvelables. Il informe également que le Luxembourg a d'ores et déjà participé à des programmes de R&D dans le domaine de l'énergie nucléaire, via l'Euratom, en ce qui concerne la sécurité, la gestion des déchets et la fusion nucléaire, notamment le programme ITER (« International Thermonuclear Experimental Reactor »).

Pour finir, Monsieur Luc Frieden confirme qu'il n'est pas dans l'intention du Gouvernement de construire de centrale nucléaire à Remerschen.

Messieurs les Ministres Lex Delles et Serge Wilmes corroborent les propos de Monsieur le Premier Ministre : le Luxembourg souhaite concentrer ses efforts sur le développement des énergies renouvelables et ne soutient pas l'énergie nucléaire. Ils ajoutent que beaucoup d'investissements restent nécessaires afin de renforcer les objectifs ambitieux en matière d'énergies renouvelables.

*

Suite aux prises de position des membres de Gouvernement, il est procédé à un échange de vues dont il y a lieu de retenir ce qui suit :

Messieurs David Wagner (déi Lénk) et Marc Goergen (Piraten) se déclarent plutôt rassurés par les explications de Monsieur Luc Frieden.

Monsieur David Wagner craint cependant que le message que la presse a retenu de l'intervention Monsieur le Premier Ministre soit celui d'une ouverture à l'énergie nucléaire et il souhaiterait connaître en détail les intentions du Gouvernement en ce qui concerne l'énergie renouvelable.

Suite à une question afférente de Monsieur Marc Goergen, les représentants gouvernementaux expliquent que le mix énergétique du Luxembourg est composé de 6,3% d'énergie nucléaire (chiffre de 2022), car le Luxembourg dépend d'importations d'énergie et qu'il n'a donc pas la mainmise sur la composition de ses importations. La seule façon de parvenir à un mix énergétique sans nucléaire est d'investir massivement dans les énergies renouvelables.

Monsieur François Bausch (déi gréng) reproche à Monsieur le Premier Ministre d'avoir envoyé un mauvais signal à la presse avec ses déclarations. Il ne réconcilie pas les propos tenus présentement par ce dernier - propos qu'il cautionne - avec ceux tenus il y a quelques jours devant les journalistes à Bruxelles et qui génèrent une incompréhension en ouvrant la porte à des spéculations. Il est donc d'avis que Monsieur le Premier Ministre a commis une erreur et envoyé un faux signal aux marchés ainsi qu'aux lobbies des États membres pronucléaires.

Monsieur Georges Engel déclare quant à lui ne pas être totalement rassuré par les explications de Monsieur Luc Frieden et ne parvient pas à oublier ses déclarations devant la presse. Il note en outre que les positions des deux partis de la majorité dans leurs programmes électoraux respectifs - à savoir une opposition claire à l'énergie nucléaire - diffèrent sensiblement de certaines formulations de l'accord de coalition qui peuvent, à certains endroits, être interprétées comme une porte ouverte au nucléaire. Il cite ainsi l'extrait suivant : « Dans ce cadre, la neutralité technologique et l'orientation aux dernières connaissances scientifiques représenteront les mots d'ordre pour guider la politique climatique et énergétique du Gouvernement dans les années à venir ».

Au nom du Gouvernement, Monsieur Lex Delles s'oppose catégoriquement à cette interprétation : cette phrase n'est en aucun cas à comprendre comme une ouverture au nucléaire mais doit au contraire être comprise comme un engagement à investir dans les énergies renouvelables.

Monsieur Georges Engel déclare ne pas comprendre la position de Monsieur le Premier Ministre lorsque celui-ci déclare, d'une part, ne pas pouvoir dicter leur comportement aux autres États membres dans le domaine de l'énergie nucléaire et, d'autre part, souhaiter la fermeture des centrales nucléaires proches de nos frontières, à savoir Cattenom, Tihange et Doel. Il note là une contradiction dans le discours de Monsieur le Premier Ministre. Celui-ci répond ne voir aucune contradiction à revendiquer la fermeture des trois centrales proches du Luxembourg, tout en respectant le principe de subsidiarité inscrit dans l'article 194 du TFUE (voir ci-avant). Il confirme également que le Luxembourg continuera de porter cette demande de fermeture auprès des autorités françaises et belges, tout en avouant ne pas être optimiste quant au succès de la démarche.

Suite à une autre intervention de Monsieur Georges Engel qui procède à la lecture d'un extrait des propos de Monsieur Luc Frieden dans le *Luxemburger Wort* du 22 mars dernier : « *Man müsse die Nuklearforschung unterstützen, auch mit europäischen Mitteln »*, ce dernier confirme ce qu'il a dit précédemment concernant les programmes européens de R&D dans le domaine de l'énergie nucléaire.

Dans le même ordre d'idées et rappelant que Monsieur Luc Frieden a déclaré qu'il fallait être plus ouvert à la technologie autour de la question du nucléaire, Madame Joëlle Welfring (déi gréng) souhaite connaître l'orientation concrète des moyens de R&D que le Gouvernement entend engager, ainsi que les montants qu'il compte investir dans le domaine nucléaire pour le Luxembourg.

Monsieur Lex Delles souligne que le Gouvernement entend principalement investir dans des programmes de R&D dans le domaine des énergies renouvelables et renvoie au site internet du *Luxembourg Institute of Science and Technology* (LIST) qui énumère une série de projets d'ores et déjà en cours.

Monsieur David Wagner fait référence à une question parlementaire qu'il a récemment posée quant au positionnement du Luxembourg dans la procédure de recours de la République d'Autriche devant la Cour de Justice de l'Union européenne contre le règlement délégué « taxonomie », qui a acté l'inclusion du nucléaire et du gaz parmi les technologies à favoriser. Il rappelle que le Gouvernement précédent avait décidé d'apporter son soutien officiel à l'Autriche dans cette procédure juridique afin d'obtenir l'annulation du règlement. Il souhaite donc savoir si le Gouvernement actuel soutient lui aussi ce recours et s'il compte toujours intervenir officiellement aux côtés de l'Autriche dans la procédure orale devant la CJUE. Monsieur Luc Frieden informe que le Gouvernement actuel ne retirera pas la mise en intervention écrite du Gouvernement précédent. La procédure écrite étant dorénavant terminée, la décision du Tribunal de l'Union européenne est actuellement attendue et, sans information concernant la suite du déroulement de la procédure, Monsieur le Premier Ministre n'est pas à même de se prononcer quant à la décision que le Gouvernement prendra.

Suite à une intervention de Madame Francine Closener (LSAP), Monsieur Luc Frieden répète encore une fois que les fermetures de centrales nucléaires proches des frontières luxembourgeoises restent une demande que le Gouvernement continuera à formuler prioritairement auprès des autorités françaises et belges. Il déclare cependant ne pas être optimiste quant à une quelconque avancée en la matière.

Concernant une question de Madame Claire Delcourt relative à la gestion des déchets nucléaires et à leur impact sur la santé humaine, il s'agit d'un sujet discuté depuis longtemps

qui doit être réglé prioritairement, notamment pour des raisons de solidarité intergénérationnelle.

Luxembourg, le 24 avril 2024

Procès-verbal approuvé et certifié exact